

Les services d'éducation et de garde à l'enfance

Contexte

Les Canadiens ont une bonne raison de se préoccuper de l'avenir de leurs systèmes d'éducation publique et de santé bien établis. Beaucoup d'entre eux se sentent mal à l'aise de voir que des années de réductions d'impôt ont miné notre capacité collective de financer par le secteur public un accès équitable et de grande qualité pour tous. Les données indiquent que la population canadienne remet en question la pression continue qui s'exerce afin d'implanter des façons axées sur le marché et souvent à but lucratif d'aborder les services publics dont l'assise même repose sur les valeurs que sont le partage, la bienveillance et l'égalité.

Les préoccupations soulevées par les dangers de la privatisation sont-elles réelles toutefois? Après tout, les systèmes de santé et d'éducation publique existent toujours. Pour répondre à cette question, il suffit de jeter un coup d'œil sur les services de garde à l'enfance — l'exemple parfait de l'échec du marché et de l'insuffisance des investissements publics dans le bien commun¹. Au lieu de simplement renforcer les services de garde à l'enfance — comme il faut le faire dans le cas de nos systèmes de santé et d'éducation publique — il faut en fait *construire* un système d'éducation et de garde à l'enfance (SÉGE) au Canada.

Les services de garde basés sur le marché au Canada

Les services de garde à l'enfance au Canada sont marchandisés, ayant toujours compté sur le secteur privé (à but lucratif et sans but lucratif) pour élaborer, financer et administrer des programmes à l'intention des jeunes enfants

où les parents paient la majeure partie des coûts, même dans le cas des services de garde réglementés.

Résultat? Les services de garde au Canada témoignent d'un triple échec du marché² :

- **Frais élevés pour les parents et bassin de subventions qui rétrécit** : Des données provenant de la Colombie-Britannique montrent que les services de garde à l'enfance constituent le deuxième coût en importance pour les familles, après le logement³. C'est vrai aussi d'un bout à l'autre du Canada : beaucoup de jeunes familles paient plus en frais de garde à l'enfance que d'autres familles paient en frais de scolarité pour leurs enfants à l'université. En Ontario, les frais pour les parents atteignent de nouveaux sommets à mesure que l'instabilité s'aggrave dans les services de garde à l'enfance. Les données longitudinales sur les subventions démontrent que le bassin a diminué depuis 2001⁴, ce qui fait que moins d'enfants de familles à faible revenu ont accès aux services réglementés.
- **Personnel mal payé** : La rémunération du personnel qui a reçu une formation en éducation de la petite enfance constitue un indicateur clé de la grande qualité importante pour le développement de l'enfance. Les exigences du Canada en matière de formation des éducateurs de la petite enfance sont toutefois loin d'atteindre les normes moyennes en vigueur dans les pays de l'OCDE. De plus, le secteur des services de garde à l'enfance dominé par les femmes demeure un des plus mal rémunérés au Canada. Plus de la moitié des éducateurs qui ont reçu une formation en éducation de la petite enfance ne travaillent pas dans le secteur des services de garde à l'enfance⁵. La crise du recrutement et de la fidélisation qui en découle d'un bout à l'autre du Canada compromet la qualité de la garde de nos enfants.
- **Demande non satisfaite** : Plus de 70 % des mères de jeunes enfants sont membres de la population active rémunérée, mais il y a des places réglementées en garderie pour environ 20 % seulement des enfants de 0 à 5 ans⁶. Or, en 2007 et 2008, le nombre de places dans les garderies réglementées au Canada a augmenté de 3 % seulement par année, ce qui représente environ le tiers du taux de croissance plus tôt au cours de la décennie⁷.

Les frais élevés, des salaires bas et la demande non satisfaite devraient constituer pour les gouvernements un coup de semonce au sujet de l'inéga-

lité fondamentale des approches basées sur le marché qu'ils ont adoptées il y a longtemps pour les services de garde à l'enfance. La réaction factuelle aux taux élevés d'activité des mères dans la population active au Canada et aux connaissances actuelles sur les bienfaits de l'éducation des petits devrait consister en un système géré et financé par le secteur public qui marie les services d'éducation et de garde à l'enfance et attache une priorité à l'équité tant au niveau de l'accès qu'à celui de la prestation des services.

Les mesures judicieuses à prendre et la bonne chose à faire

Une masse constante de données probantes indique que la création d'un système public de services d'éducation et de garde à l'enfance n'est pas seulement la bonne chose à faire pour les parents et les enfants : c'est aussi une décision judicieuse à prendre pour l'économie du Canada.

Une analyse⁸ effectuée pour le compte du Conseil sectoriel des ressources humaines du secteur des services de garde à l'enfance (CSRHGE) montre que :

- **Les services de garde à l'enfance stimulent l'économie :** Chaque dollar investi dans des programmes de garde à l'enfance fait augmenter le PIB de 2,30 \$ — il s'agit là d'un des niveaux de stimulation économique à court terme les plus forts de tous ceux, loin devant les secteurs de la construction et de la fabrication. Pendant que l'économie canadienne est encore en difficulté, toutes les données indiquent que les services de garde à l'enfance constituent l'investissement le plus efficace que les Canadiens peuvent faire pour aujourd'hui et pour demain.
- **Les services de garde à l'enfance créent des emplois :** Un investissement d'un million de dollars dans le secteur des services de garde à l'enfance crée presque 40 emplois — ce qui est au moins 40 % de plus que dans le secteur d'activité qui suit, et quatre fois plus qu'en crée le même investissement dans celui de la construction.
- **Les services de garde à l'enfance sont plus que rentables :** Même à court terme, les gouvernements récupèrent sous forme d'augmentation de leurs revenus plus de 90 % de ce qu'il en coûte pour embaucher des travailleurs de services de garde à l'enfance et c'est le gouvernement fédéral qui en profite le plus. À long terme, chaque dollar du Trésor investi dans des programmes de services de garde à l'enfance de qualité produit 2,54 \$ en retombées pour la société.

Des données du Québec⁹ démontrent positivement que les services de garde à l'enfance se paient eux-mêmes. Le programme de garde à l'enfance de la province, qui dessert presque la moitié des enfants de moins de cinq ans du Québec, a aidé 70 000 femmes de plus qui ont de jeunes enfants à entrer dans la population active, ce qui représente une augmentation de 3,8 % de l'emploi global des femmes. L'effet d'entraînement de cette augmentation de l'emploi chez les mères qui travaillent a injecté 5,2 milliards de dollars de plus dans l'économie de la province et augmenté le PIB du Québec de 1,7 %. De plus, l'effet du pouvoir d'achat accru des mères qui travaillent et des impôts qu'elles payent, ainsi que des réductions des transferts sociaux, signifie que chaque dollar que le Québec investit dans son système de garde à l'enfance lui permet de récupérer actuellement 1,05 \$ et Ottawa, de récupérer 0,44 \$ — ce qui gonfle de 700 millions de dollars les revenus fédéraux.

La menace des garderies grande surface

Même si les bienfaits d'un système public sont clairs et si l'échec des SÉGE basés sur le marché est évident d'un bout à l'autre du Canada, il est troublant de voir le secteur à but lucratif des services de garde à l'enfance prendre de l'expansion dans presque toutes les provinces : le secteur fournit actuellement presque 30 % du total des places réglementées. L'expression valise « service de garde à but lucratif » inclut les petits centres appartenant à des particuliers et de plus en plus de chaînes de services de garde à l'enfance. En 2011, Edleun, première chaîne de garde à l'enfance surface cotée en bourse a acheté plus de 40 centres existants en Alberta, en Colombie-Britannique et en Ontario en affirmant qu'elle avait l'intention d'entreprendre une expansion importante dans d'autres provinces¹⁰. Edleun est bien positionnée pour prendre de l'expansion, car des fournisseurs de capitaux de démarrage et des investisseurs du système bancaire général fournissent des capitaux importants.

Des pays comme l'Australie, le Royaume-Uni et les États-Unis, dominés par les grandes surfaces à but lucratif, offrent les leçons suivantes au Canada s'il continue de ne pas tenir compte de cette menace :

- L'augmentation du nombre de places sera compensée par des fermetures de petits exploitants à but lucratif et sans but lucratif.
- La croissance sera la moins susceptible de se faire sentir dans les secteurs moins « rentables » et moins susceptible de viser les enfants

« non rentables » (par exemple dans les communautés rurales et isolées, enfants handicapés ou nourrissons et tout-petits).

- À cause de leurs coûts fixes élevés (personnel, installations, etc.), les chaînes de services de garde à l'enfance ne seront pas plus viables financièrement que le sont les programmes actuels.
- On exercera sur les gouvernements des pressions pour qu'ils favorisent la rentabilité en assouplissant les normes de qualité ou en augmentant le financement public.
- À mesure que les chaînes à but lucratif prennent de l'expansion et acquièrent des biens immobiliers, les pressions qui s'exerceront pour qu'elles produisent un rendement de l'investissement feront grimper les frais pour les parents et baisser les salaires des employés. Lorsque les limites seront atteintes dans les deux cas, ces entreprises se tourneront vers le gouvernement pour qu'il augmente le financement public afin d'augmenter leurs bénéfices privés.
- La qualité globale — tellement importante pour les enfants — diminuera, car les recherches démontrent incontestablement que le secteur à but lucratif offre en général une moins bonne qualité (Child-care Resource and Research Unit, 2010).

Autrement dit, les fonds publics appuieront les bénéfiques privés plutôt que les buts publics que constituent la qualité, l'abordabilité et l'accès.

Dans son étude des données probantes sur les indicateurs des « meilleures pratiques » dans les services d'éducation et de garde à l'enfance, l'UNICEF signalait que :

Certains centres privés sont tentés de réduire des dépenses moins apparentes comme celles relevant de la formation, du salaire ou des conditions de travail. Et le renouvellement du personnel dans les services à but lucratif tend à être plus fréquent (ce qui se traduit, du point de vue de l'enfant, par une forme d'instabilité)...un service médiocre d'éducation et d'accueil des jeunes enfants n'est pas un produit qu'on peut restituer, réparer, échanger ou rembourser. Les effets du manque de qualité peuvent mettre des années à se produire, les causes peuvent ne jamais être éclaircies et les conséquences risquent de retomber non seulement sur l'enfant mais sur la société dans son ensemble...ce qui est fourni par des entreprises de garde d'enfants privées n'est pas un produit de consommation mais plutôt une chance unique pour l'enfant de traverser avec succès les phases critiques du développe-

ment cognitif, émotionnel et social. Comme le dit l'UNICEF depuis des décennies et dans de nombreux contextes, l'enfant, c'est « aujourd'hui »¹¹.

Virage vers l'augmentation des services publics d'éducation et de garde à l'enfance

Il est encourageant à certains égards de constater l'intérêt récent et croissant que les provinces et les territoires (gouvernements, familles, représentants, experts, etc.) portent à la prestation des services d'éducation et de garde à l'enfance. La plupart des pays qui ont établi des systèmes efficaces de SÉGE l'ont fait par l'entremise du ministère chargé de l'éducation plutôt que par celle du ministère responsable des services sociaux, car beaucoup d'entre eux ont fait disparaître la cloison traditionnelle entre les programmes d'éducation des petits dans les écoles publiques et les services de garde à l'enfance en contextes communautaires. Les principes des systèmes d'éducation publique au Canada — droit universel aux programmes fournis par du personnel raisonnablement payé dont les membres ont reçu une bonne formation, qui sont dotés d'une gouvernance démocratique — concordent avec les principes issus des données probantes recommandés dans le cas des services de garde à l'enfance.

Kaga, Moss et Bennett, chercheurs en services d'éducation et de garde à l'enfance, signalent toutefois que :

Il ne suffit pas de simplement transférer la responsabilité administrative [des services d'éducation et de garde à l'enfance] dans le secteur de l'éducation : c'est un point de départ pour la réforme. Il faut accorder une grande attention au processus qui suit, et notamment y repenser fermement pour compléter une restructuration profonde... L'intégration oblige à repenser des concepts, des compréhensions et la restructuration, dans un vaste éventail de domaines, y compris l'accès, la réglementation, le financement et les effectifs¹².

Il reste que jusqu'à maintenant, la plupart des provinces n'ont pas tenu compte, dans l'élaboration de leurs politiques, des besoins complets des familles pendant une journée de travail et des besoins en SÉGE des enfants de 0 à 12 ans, ce qui démontre qu'il faut transférer le mandat de la garde à l'enfance au secteur de l'éducation. En outre, on n'a pas rajusté les concepts classiques sur la façon d'apprendre des jeunes enfants pour assurer que l'on évite de « scolariser » les SÉGE (c'est-à-dire une convergence sur un contenu et des méthodes d'apprentissage plus scolaires qui ne correspond pas à

l'âge de l'enfant). Enfin, les répercussions qu'un virage vers l'éducation publique a sur les services de garde à l'enfance et sur les éducateurs de la petite-enfance se font sentir au moment où les politiques provinciales se sont concentrées en grande partie sur les enfants de l'âge du jardin au détriment même de la prestation des services existants de garde à l'enfance. Dans la création d'un nouveau système d'éducation et de garde à l'enfance financé et géré par le secteur public, on espérerait un processus et une solution qui respectent et incluent ceux qui souhaitent vivement aider à faire progresser le système de qualité, universel et démocratique au Canada.

En préconisant un « partenariat solide et équilibré » entre le secteur de la garde à l'enfance et celui de l'éducation, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a saisi l'esprit de cette discussion (OCDE, 2001).

L'absence du gouvernement fédéral

L'absence du gouvernement fédéral à la table constitue un obstacle clé à la promotion des services d'éducation et de garde à l'enfance au Canada. Le gouvernement fédéral actuel est allé plus loin que même les gouvernements précédents en laissant tomber toute responsabilité dans ce dossier. En l'occurrence, l'inaction constitue une décision stratégique — et une mauvaise décision. Le manque de leadership du gouvernement fédéral dans le dossier des services de garde à l'enfance limite les progrès réalisés aujourd'hui par les provinces et les territoires et menotte notre capacité d'agir à l'avenir.

On prend de plus en plus conscience des problèmes créés par le fait de trop compter sur une stratégie de marché qui n'est pas équilibrée par l'intervention du secteur public pour instaurer l'accès équitable à des services de qualité. Même avant la récente récession, le propos public reconnaissait que le gouvernement doit intervenir dans des grands dossiers comme les changements climatiques. Finalement, cette prise de conscience pourrait améliorer les possibilités de créer un système de services d'éducation et de garde à l'enfance financé et géré par le secteur public, ou elle pourrait aussi encourager les défenseurs du marché à chercher de nouvelles façons de tirer des bénéfices privés de ce bien public.

« Nous aimerions le faire, mais nous n'en avons pas les moyens » : voilà l'excuse invoquée pour ne rien faire dans le domaine des services de garde à l'enfance avant 2000. Ensuite, lorsque les excédents fédéraux et provinciaux ont commencé à augmenter annuellement — atteignant le chiffre ver-

tigineux de 30 milliards de dollars tous fonds confondus en 2007¹³ — un engagement fédéral modeste, mais croissant, à l'égard du financement des services de garde d'enfants a fini par voir le jour. Au moment où l'économie du Canada connaissait le plus de succès, le gouvernement fédéral actuel a toutefois a mis fin à la seule initiative nationale importante sur les garderies au Canada. Les transferts fédéraux en 2007–2008 ont donc diminué de 37 % par rapport à 2006 et de 61 % par rapport à l'engagement pris par le gouvernement précédent pour 2009¹⁴. Les dépenses publiques que le Canada consacre aux programmes SÉGE atteignent à peine 0,25 % du PIB — soit environ le tiers de la moyenne de l'OCDE (0,7 %), et il est très loin *du seuil* international fixé à 1 % du PIB pour les SÉGE pour les 0 à 5 ans¹⁵.

Après avoir gaspillé l'occasion de faire profiter les enfants, les femmes et les familles de l'âge d'or économique, le Canada est tombé dans la récente récession dans un contexte de pauvreté et d'inégalité profondes et a exacerbé le problème en ne saisissant pas l'occasion de profiter des retombées économiques et sociales des dépenses de stimulation dans le secteur des services de garde à l'enfance.

Entre-temps, d'autres pays industrialisés continuent de prendre de l'avance dans le secteur de l'éducation et de la garde à l'enfance, laissant le Canada loin derrière. Le Canada s'en est remis constamment à une stratégie de marché dont les résultats se répercutent sur les comparaisons internationales au niveau de l'aide familiale en général et des services d'éducation et de garde à l'enfance en particulier. Récemment, l'UNICEF a classé le Canada sur un pied d'égalité au dernier rang de 25 pays industrialisés pour ce qui est des normes minimales au sujet des services d'éducation et de garde à l'enfance par rapport à la qualité et à l'accès¹⁶.

Enjeux d'actualité

Trop peu d'argent, trop peu de politiques

La recherche sur l'opinion publique montre que trois quarts des Canadiens appuient un programme national de services de garde à l'enfance et considèrent comme un problème sérieux le manque de services abordables. Une crise sans précédent a explosé dans la majeure partie du pays l'an dernier : compressions des budgets, fermetures de centres, flambée des frais imposés aux parents, listes d'attente qui s'allongent conjuguées aux pénuries déjà causées par le financement insuffisant. Les reportages dans les médias signalent des femmes incapables de travailler, des étudiants incapables d'al-

ler à l'école, des listes d'attente de deux à trois ans pour obtenir une place, de « sérieuses » défaillances sur les plans de la santé et de la sécurité (habituellement dans les centres à but lucratif de qualité médiocre) et même un décès à l'occasion dans des contextes non réglementés. L'effondrement du marché libre des services de garde à l'enfance démontre combien la stratégie du Canada est dépassée.

Une phrase peut résumer les problèmes auxquels font face actuellement les services de garde à l'enfance : « Trop peu d'argent, trop peu de politiques ». Les services de garde à l'enfance sont affligés de budgets provinciaux et territoriaux qui sont – au plus – stagnants en dollars constants et par l'expansion et la contraction de services qui n'ont aucun lien avec la planification ou les besoins communautaires et des frais imposés aux parents qui atteignent un niveau inabordable choquant. Les subventions reliées aux frais sont plus insuffisantes que jamais : les subventions disponibles pour les familles admissibles à faible revenu ont diminué par rapport à 2001 partout au Canada, même si le nombre de place réglementées a augmenté d'environ 400 000 depuis.

« Éducation » de la petite enfance et « garde à l'enfance »

Les provinces ont manifesté beaucoup d'intérêt et pris certaines mesures pour transférer les services de garde à l'enfance dans le secteur de l'éducation et passer au jardin toute la journée (en général réservé aux cinq ans). Ces mesures n'ont toutefois pas créé le « partenariat solide et égal » entre le jardin et les services de garde à l'enfance recommandé par l'OCDE et mis en œuvre avec succès par beaucoup de pays de premier plan. Les besoins en services de garde à l'enfance des familles dans le cas des enfants qui n'ont pas l'âge du jardin et en dehors des heures régulières de l'école primaire sont demeurés en grande partie sans réponse tandis que la consternation soulevée par la tendance à la « scolarisation » des 4 à 5 ans a pris de l'ampleur chez les experts de la petite-enfance.

Les enfants ne sont pas à but lucratif

Des données de recherche solides montrent clairement que les services de garde à l'enfance à but lucratif sont beaucoup moins susceptibles d'offrir les environnements de grande qualité nécessaires pour l'apprentissage approprié à l'âge au cours des premières années comme le font les services de garde publics sans but lucratif. Il y a longtemps que le Canada débat du ca-

ractère déontologique des profits tirés des services essentiels à l'enfance, mais la tendance actuelle des grandes surfaces à but lucratif est plus qu'inquiétante.

Dépenses et politiques sur les services d'éducation et de garde à l'enfance

Il n'y a pas seulement les dépenses publiques que le Canada consacre aux SÉGE qui atteignent un total abysmal (0,25 % du PIB) : beaucoup de caractéristiques des programmes provinciaux et territoriaux vont à l'encontre des pratiques exemplaires recommandées dans les politiques pertinentes, y compris l'absence de cadre stratégique complet ou de financement adéquat.

Mesures de l'ABGF

Occuper les pouponnières

Des données convaincantes montrent que les investissements publics dans les services d'éducation et de garde à l'enfance – et leurs multiples retombées sur de multiples groupes – offrent les retombées parmi les plus importantes que des pays peuvent adopter. Des études ont démontré à maintes reprises que des dépenses publiques bien conçues en SÉGE favorisent la santé, font avancer l'égalité des femmes, luttent contre la pauvreté de l'enfance et des familles, accentuent l'inclusion sociale et font progresser l'économie.

Des idées chimériques et une stratégie de marché n'y parviendront toutefois pas. Le gouvernement fédéral doit tendre vers la responsabilisation à l'égard des résultats en commençant à construire un système de services d'éducation et de garde à l'enfance de grande qualité, abordables, inclusifs et possédés par le secteur public d'un bout à l'autre du Canada, et qui offrent un accès équitable à tous les enfants et à toutes les familles.

Afin de protéger et de promouvoir l'intérêt public, l'ABGF fournit du leadership et une aide financière importante aux provinces et aux territoires qui s'engagent à créer des systèmes publics de services d'éducation et de garde à l'enfance. Le programme d'éducation de la petite enfance de l'ABGF vise à atteindre au moins 1 % du PIB en 2020 en commençant cette année par un investissement d'un milliard de dollars qui augmente au cours des 10 prochaines années.

Le redéploiement de dépenses courantes offre un endroit étonnant où concrétiser cet engagement financier. Nous proposons d'intégrer le bud-

get annuel de presque 2,5 milliards de dollars consacré actuellement à la prestation universelle pour la garde d'enfants (PUGE) dans les dépenses fédérales consacrées à la fois aux services d'éducation et de garde à l'enfance de la façon décrite, et à des améliorations de la prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE), y compris le supplément de la prestation nationale pour enfants. Nous sommes d'avis que rien ne démontre que les dépenses publiques énormes consacrées à la PUGE aident à atteindre le but que constitue l'amélioration de l'accès et de la qualité, ni que la PUGE constitue un programme efficace du soutien du revenu qui peut aider à arracher de la pauvreté les familles qui ont des enfants. C'est pourquoi nous sommes d'avis que ces fonds publics considérables pourraient être consacrés de façon plus efficace aux SÉGE et à la PFCE et qu'il faudrait les déplacer dans ces enveloppes (pour plus d'information sur PFCE voir l'ABGF chapitre La lutte contre la pauvreté et l'inégalité des revenus)

L'ABGF établira un cadre stratégique afin de guider la collaboration avec les provinces et les territoires et de fournir des fonds fédéraux à ceux qui doivent rendre compte des aspects suivants :

- **Plans publics** (y compris le droit universel imposé par la loi, des objectifs et des calendriers) visant à établir des systèmes intégrés et complets de SÉGE qui répondent aux besoins en services d'éducation et de garde à l'enfance à la fois des enfants et des parents.
- **Expansion publique** sous forme de SÉGE fournis par le secteur public (y compris l'intégration des services communautaires existants dans des systèmes gérés par le secteur public).
- **Financement public** affecté aux systèmes de SÉGE et non aux parents en particulier afin de créer et de maintenir des services accessibles et de grande qualité.
- **Surveillance publique** et production de rapports aux assemblées délibérantes (fédérale, provinciales et territoriales) sur la qualité du système de services d'éducation et de garde à l'enfance et sur l'accès à ceux-ci.

Dans le contexte de ces recommandations générales, l'ABGF reconnaît le droit des peuples autochtones et des Premières Nations du Canada de concevoir, d'offrir et de régir leurs propres services d'éducation et de garde à l'enfance. Elle respecte aussi le droit du Québec de créer des programmes sociaux. Il est toutefois clair qu'il faut d'autres fonds fédéraux et que des

politiques publiques plus convergentes s'imposent pour promouvoir davantage à la fois la qualité du système et l'accès équitable au système du Québec et c'est pourquoi l'ABGF encourage le gouvernement fédéral à collaborer avec le Québec pour aider la province à atteindre ses objectifs en matière de services de garde à l'enfance.

Enfin, l'ABGF reconnaît qu'en plus des services de garde à l'enfance accessibles et de grande qualité, les familles qui ont de jeunes enfants ont aussi besoin d'un congé de maternité ou parental bien rémunéré et qu'elles y ont droit. Beaucoup de parents — mères et pères — n'ont toutefois pas les moyens de prendre un congé de maternité ou parental, ou n'ont pas droit aux prestations. Il faut élaborer avant longtemps un programme de congé de maternité ou parental, comportant un congé de paternité réservé, plus flexible, plus inclusif, mieux rémunéré et amélioré.

Notes

1 Dans ce chapitre, on trouvera des extraits de diverses publications de l'Association canadienne pour la promotion des services de garde à l'enfance. Nous avons puisé abondamment dans l'article « The Fight for a Publicly-Funded Child Care System in Canada » de J. Dallaire et L. Anderson dans le numéro de printemps 2009 de *Our Schools, Our Selves* « Beyond Child's Play: Caring for and Educating young children in Canada ». V. 18 N.3 (#95). Nous nous sommes inspirés aussi de diverses publications de la Childcare Resource and Research Unit, ainsi que de l'ouvrage de M. Friendly et S. Prentice, *About Canada: Childcare*, publié en 2009 par Fernwood Publishing.

2 Les frais de garde à l'enfance demeurent modestes au Québec, mais l'accès à des services de qualité demeure un problème, car l'expansion des services sans but lucratif a ralenti et celle du secteur à but lucratif a accéléré au cours des dernières années. Il faut en outre chercher davantage à assurer l'uniformité de la qualité des programmes et suffisamment de places.

3 Richards, Tim et al. (2008). Working for a Living Wage: Making Paid Work Meet Basic Family Needs in Vancouver and Victoria. Vancouver, CCPA p. 3. http://www.policyalternatives.ca/sites/default/files/uploads/publications/BC_Office_Pubs/bc_2008/ccpa_bc_living_wage_2008_summary.pdf

4 Voir les données de la Childcare Resource and Research Unit, dans Campagne 2000 Rapport sur la pauvreté des enfants et des familles au Canada. Disponible en ligne à <http://childcarecanada.org/documents/research-policy-practice/11/11/revisting-family-security-insecure-times>

5 Conseil sectoriel des ressources humaines du secteur des services de garde à l'enfance (CSRHGE) (2009). (2009). Analyse bibliographique des effets socioéconomiques et des avantages nets : Comprendre la pénurie de main-d'œuvre dans les services d'éducation et de garde à l'enfance (SÉGE) et y faire face. Ottawa. CSRHGE. Voir <http://www.ccsc-cssge.ca/francais/aboutus/completed.cfm#p5> où se trouve le rapport complet. <http://www.ccsc-cssge.ca/english/aboutus/completed.cfm> - p5

6 Beach, J., Friendly, M., Ferns, C., Prabhu, N. et Forer, B. (2009). Early childhood education and care in Canada 2008. Toronto. Childcare Resource and Research Unit calculé à partir de http://www.childcarecanada.org/ECEC2008/tables_long/TABLE22_ECECo8_LONG_VIEW.pdf

7 Calculé à partir de http://www.childcarecanada.org/ECEC2008/tables_long/TABLE22_ECECo8_LONG_VIEW.pdfhttp://www.childcarecanada.org/ECEC2008/tables_long/TABLE22_ECECo8_LONG_VIEW.pdf

8 Fairholm, R. (2009). *Comprendre la pénurie de main-d'œuvre dans les services d'éducation et de garde à l'enfance (SÉGE) et y faire face*. Ottawa : Conseil sectoriel des ressources humaines du secteur des services de garde à l'enfance.

9 Pierre Fortin, Luc Godbout et Suzie St-Cerny, « Economic Consequences of Quebec's Educational Childcare Policy » (présentation PowerPoint tirée du Forum sur les aspects économiques des premières années, Toronto, 22 juin 2011), www.mwmccain.ca/media/uploads/does-preschool-education-pay/EarlyLearningEconomicForum_Fortin.pdf

10 <http://www.theglobeandmail.com/report-on-business/your-business/start/franchising/edleun-eager-to-expand-childcare-reach-outside-alberta/article1731059/>

11 2008 UNICEF Centre de recherche Innocenti, Bilan Innocenti 8, p. 18.

12 Kaga, Y., Bennett, J. et Moss, P. (2010). « Caring and Learning Together ». Paris : UNESCO (Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture), p. 122.

13 Calculé à partir de Canada. Ministère des Finances. (2008) Tableaux de références financières. Ottawa. http://www.fin.gc.ca/toc/2008/frto8_-fra.asp

14 <http://www.fin.gc.ca/taxexp-depfisc/2009/taxexp0901-fra.asp#t8>

15 Ces chiffres, soit 0,7 % et 1 %, proviennent de Bennett, J. (2008), « Benchmarks for Early Childhood Services in OECD Countries », Document de travail Innocenti 2008-02. Florence, UNICEF Centre de recherche Innocenti. Extrait de http://www.unicef-irc.org/publications/pdf/iwp_2008_02_final.pdf, p. 38. Les 0,25 % du PIB proviennent de *Petite enfance II. (2006). Organisation de coopération et de développement économiques*. Direction de l'éducation. Paris : auteur.

16 Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF. (2008). La transition en cours dans la garde et l'éducation de l'enfant : tableau de classement des services de garde et d'éducation des jeunes enfants dans les pays économiquement avancés. Centre de recherche Innocenti de l'UNICEF, Bilan Innocenti 8. Florence. p. 2. http://www.unicef-irc.org/publications/pdf/rc8_fre.pdf